

COMPTE-RENDU DU LUNDI 4 JUILLET 2022

Présents : Marie-Line GIRONDE, Jacques PIERROT, Jean PUY, Didier LAMBERT, Marie-Christine PRUNIER, Alain RENOULD

Monsieur RAES Jean-Louis était représenté par pouvoir par Monsieur RENOULD Alain.
Madame GIRONDE Marie-Laure était représentée par pouvoir par Monsieur PIERROT Jacques.
Monsieur MAILLARD Jérôme était représenté par pouvoir par Madame GIRONDE Marie Line.

Excusés : Jean-Louis Raes, Savinien DANTAN, Michael PANO, Jérôme MAILLARD et Marie Laure GIRONDE.

Le maire ouvre la séance à 19 heures 00
Marie-Christine PRUNIER est secrétaire de séance.
Le quorum étant obtenu, le conseil municipal peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1° Modification des statuts de la Communauté de Communes Côtes de Champagne et Val de Saulx- Compétence supplémentaire « Animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance »

A la demande de la 4CVS, nous avons dû reprendre une délibération qui annule et remplace la précédente prise le 20 juin concernant la compétence du TSUR.

2° MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET

Suite à la réponse favorable du comité technique concernant la demande de Monsieur MULARZ Denis de modifier sa durée de travail hebdomadaire de 25 heures à 6 heures, une délibération a été prise à l'unanimité à compter du 1^{er} août 2022, un avenant a été fait à son contrat de travail qui arrivera à son terme le 30 avril 2023.

3° CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT

Nous avons proposé à Monsieur Claude PICARD un CDD de 17 heures hebdomadaires jusqu'au 30 novembre 2022 en complément du contrat de Monsieur MULARZ Denis.
Une délibération a été approuvée à l'unanimité.